

ZONES DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

UA : zone urbaine centre ville

le secteur UAa correspond au centre ville le plus ancien, avec une urbanisation très dense sur un parcellaire de petites dimensions, et connaissant une évolution lente mais continue ;
le secteur UAb, au nord-ouest et au sud de la Grand'Rue, correspond à un tissu d'origine rurale et connaît une évolution importante ;
le secteur UAc correspond au secteur périphérique du centre ville ;
le secteur UAd correspond à un secteur de bâtiments de type "villa urbaine" ;
le secteur UAe correspond à un secteur de bâtiments publics prédominants.

UB : zone urbaine

- le secteur UBa correspond à un secteur d'activités constituant une vitrine le long de la route de Strasbourg ;
- le secteur UBb correspond à un secteur pavillonnaire récent, urbanisé sous forme de lotissements
- le secteur UBc correspond à un secteur d'habitat collectif ;
- le secteur UBd correspond à un secteur sensible où les extensions urbaines sont autorisées sous conditions (Marxhouse, Musau, Harthouse, Hundshof, Château Walck) ;
- le secteur UBe correspond à un secteur d'habitation englobant des activités et services et où la densité est plus forte ;
- le secteur UBf correspond au secteur d'équipements sportifs du Parc des Sports ;
- le secteur UBm correspond à un secteur réservé aux activités militaires ;
- le secteur UBn correspond au secteur de parc urbain des berges de la Moder ;
- le secteur UBs correspond à un secteur réservé aux activités de service public (enseignement, soins, ...), de sports et de loisirs, de tourisme ou d'exposition.

UX : zone d'activités

- un secteur UXi, situé dans la zone inondable de la Moder et destinée à une station d'épuration des eaux usées,
- un secteur UXc, correspondant à la zone d'activités du TAUBENHOF., dont la vocation est essentiellement commerciale,
- un secteur UXd, correspondant au pôle commercial situé entre la route de Woerth et la route de Wissembourg.

UY : zone de l'aérodrome

INA1 : urbanisation à court et moyen terme – habitation

- un secteur INA1a correspondant aux coeurs d'îlots bâtis et qui sont encore urbanisables.
- un secteur INA1b correspondant aux terrains situés à l'intersection du Chemin du Parcage et de la Route de Wissembourg, qui sont partiellement équipés et urbanisés

INA2 : urbanisation à court et moyen terme – activités

- INA2c correspondant aux secteurs d'extension future de la zone d'activités du Taubenhof

INA3 : urbanisation à court et moyen terme – équipements publics

IINA : urbanisation à moyen et long terme

NC : agricole et forestière

- le secteur NCa, secteur agricole ;
- le secteur NCb, secteur agricole préservé.
- le secteur NCf, secteur forestier.

ND : espaces sensibles à protéger

- le secteur NDn, secteur naturel d'espaces sensibles à protéger,
- le secteur NDd, secteur spécifique d'activités liées à la défense nationale,
- le secteur NDf, secteur forestier spécifique à protéger,
- le secteur NDi, secteur inondable de la Moder.